

Accompagnement à la Certification Qualiopi

1/ PRÉ-REQUIS, OBJECTIFS, PUBLIC VISÉ, BÉNÉFICES

Professionnel.le détenteur.trice d'un numéro de déclaration d'activité ou NDA (pré-requis impératif), ou établissement constitué (indépendant, association, entreprise), souhaitant se constituer en organisme de formation et visant une certification Qualiopi concernant la Formation, la Validation Des Acquis De L'expérience, le Bilan De Compétences et l'Apprentissage

2/ Objectifs

- Acquérir les fondamentaux de la démarche qualité dans le domaine de la formation
- Maîtriser le processus de certification qualité avec le Référentiel National Qualité
- Obtenir la certification Qualiopi
- Aborder avec confiance un audit initial la certification **OF**
- Apprendre à utiliser sa certification pour renforcer la confiance de ses clients et développer son activité.

3/ MOYENS TECHNIQUE ET MATÉRIELS :

Micro-ordinateur et mise en place de supports distanciels partagés

Mise en place des sessions avec une ventilation équilibrée sur la combinaison en ligne avec le formateur et le suivi du travail personnel du stagiaire

4/ PROGRAMME

1- La démarche qualité du professionnel :

- Les fondamentaux de la qualité : contexte, principes & outils
- Les dernières évolutions du cadre réglementaire : décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des certificateurs - les 6 critères du Décret qualité du 30 juin 2015
- Les acteurs du marché de la formation professionnelle
- L'audit de certification.

2- Élaborer son dossier de certification :

- QUALIOPi : les 7 critères et 32 indicateurs du référentiel en détail.
- Les éléments déclaratifs requis et les informations documentées à produire
- Identification des nouvelles informations documentées à requérir.
- La stratégie d'élaboration : que faut-il faire certifier pour atteindre ses objectifs ?
- Préparation des travaux pratiques : élaboration concrète du dossier de certification, les arguments, les preuves, le cercle vertueux du PDCA.

3- Préparer l'audit de certification

- Validation des points à mettre en valeur et preuves. Prendre en compte à la fois la démarche et l'esprit de la loi.
- Finalisation du dossier. Se préparer à l'audit : choisir le certificateur.
- Préparation à l'audit de certification. Mise en place d'un «Audit à Blanc»
- Et après...Points de non-conformité majeurs et/ou mineurs (s'il y en a) et le règlement d'usage de la marque QUALIOPI appliqué à votre clientèle et votre marketing commercial.

5/ DURÉE DE LA PRESTATION HORAIRES :

⇒ **35 heures de formation SE FORMER À LA CERTIFICATION QUALIOPI** en présentiel concernant les **4 OPAC** (Organismes Prestataires d'Actions Concourant Au Développement Des Compétences) suivants:

- **OF - VAE - BDC - CFA**

Le temps sera réparti comme suit :

- 35 heures en en présentiel avec travaux pratiques
- Audit à blanc
- Audit Final
- Suivi et traitement des non-conformités éventuelles

Un rendez-vous supplémentaire (2h) sera planifié après l'audit QUALIOPI afin de lever les éventuelles non-conformités et préparer la mise en place de QUALIOPI avec ses clients.

6/ PARTICIPANTS - SANCTION – SUIVI

- 1 entreprise et 1 formateur (one-to-one)
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par le participant. Une attestation de fin de formation avec atteinte des objectifs est remise personnellement. Une attestation d'assiduité et de présence vient compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation
- Un questionnaire de suivi accompagne cette démarche dans les 2 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail).

7/ DOCUMENTS CONTRACTUELS - PRIX - DÉLAI D'ACCÈS - FORMATEUR

- Toutes les actions de conseil dispensées par CP-Consulting font l'objet d'une convention de prestation ou d'un contrat individuel.
- Délai d'accès : la mise en place de la formation se met en place 15 jours après la signature de la convention
- Cette prestation est animée en DISTANCIEL pour un seul organisme pratiquant le one-to-one avec un maximum de 4 participants de la même structure.
- Toutes les actions de formation dispensées par CP-Consulting font l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat individuel de formation professionnelle. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.
- Les délais de réponse à une demande d'information sont de 48h à 1 semaine.
- L'inscription ne peut être confirmée qu'à réception de la convention ou du contrat signé et du règlement de l'acompte de 30 % . Une convocation sera transmise à toute personne inscrite au moins 10 jours avant le début de la formation.
- Prix : 3000 euros Net de Taxe.
- **Intervenant : Philippe COUTIN, Chef Auditeur Auditeur Qualité, Consultant RH-Management et Responsable Pédagogique, titulaire d'une Maîtrise de Gestion des Ressources Humaines et d'un Master en Management Public, de la Certification IRCA Iso 9001.** J'exerce depuis 1995 dans les domaines de l'insertion par l'activité économique, la gestion des ressources humaines, le management d'entreprise et le pilotage de la formation auprès d'association, de collectivités locales et d'entreprises de l'industrie.